

La lettre d'informations du

Parc naturel régional du Morvan



JUILLET 2016

www.parcдуморван.org - www.patrimoinedуморван.org

DOSSIER

JOUONS COLLECTIF EN BOURGOGNE !

En 2014, la Région Bourgogne intègre le club des 11 destinations touristiques françaises (dont les Montagnes du Jura) soutenues par l'Etat pour émerger au niveau international. Les engagements de la Destination vis à vis de l'Etat sont formalisés dans ce qu'on appelle le Contrat de Destination. La Région et ses partenaires portent donc l'ambition collective d'accroître la notoriété de la Bourgogne, de stimuler les flux de séjours, de consolider l'emploi et les retombées économiques générées.

Dans ce contrat, le Morvan a été identifié, avec les rivages de Bourgogne (canaux) et les côtes viticoles, comme un des territoires touristiques majeurs, venant enrichir la proposition régionale.

Dans ce cadre, le Comité Régional du Tourisme et les 4 Agences départementales de Développement Touristique ont affirmé le principe de travailler ensemble au service de la croissance du tourisme bourguignon. Pour cela, ils ont créé une plateforme collective de réflexion et d'action, le « Collectif Destination Bourgogne », à laquelle le Parc naturel régional est associé pour représenter le Morvan.

Un Plan marketing partagé, premier du genre, qui a vu le jour en ce début d'année constitue l'une des premières actions concrètes menées par ce collectif. C'est un pas supplémentaire qui vient d'être franchi grâce à une méthode pragmatique et innovante, une mise en commun au service de trois grandes ambitions identifiées collectivement.



Le Morvan, grâce à son patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel, ses grands itinéraires et sa forte identité en font une destination infra régionale emblématique. Le Parc naturel régional du Morvan travaille au côté du « collectif Destination Bourgogne » pour s'assurer que la « montagne bourguignonne » trouve toute sa place dans les différentes actions de promotion prévues par ce plan marketing partagé.

Contact : Marielle BONNET, tél. 03 86 78 79 45
Courriel : marielle.bonnet@parcdumorvan.org

EN BREF

LES COMMISSIONS DE BASSIN GEMAPI

116 communes des bassins Yonne amont, Cure et Cousin ont confié au Parc naturel régional du Morvan la compétence Gestion des Milieux aquatiques et Prévention des Inondations. 3 commissions de bassins se sont réunies, les 4 et 5 juillet dernier, afin de travailler avec les représentants des communes, des autres acteurs du territoire à l'inventaire et la hiérarchisation des besoins en matière d'entretien de rivière. Ce fût l'occasion également de rappeler quels étaient les champs de la compétence GEMAPI et que l'entretien ne se justifie qu'en cas de risques liés aux embâcles ou de désordres écologiques marqués.

Contact : Laurent PARIS, 03 86 78 79 21
courriel : laurent.paris@parcdumorvan.org

EXPOSITION « MORVAN, UNE MONTAGNE DE TALENTS »

L'exposition photographique "*Le Morvan, une montagne de talents*" est désormais visible dans deux communes tout l'été : Château-Chinon et Ouroux-en-Morvan. Cette exposition préparée par le Conseil départemental de la Nièvre retrace les traditions, savoir-faire et autres talents de notre Parc naturel régional. Un moyen agréable de découvrir le Morvan avant de se lancer sur les routes du Morvan pour aller visiter ses trésors et ses richesses !

Contact : Sophie JOUËT, 03 86 78 79 34
courriel : sophie.jouet@parcdumorvan.org

LA RÉNO, C'EST MAINTENANT !

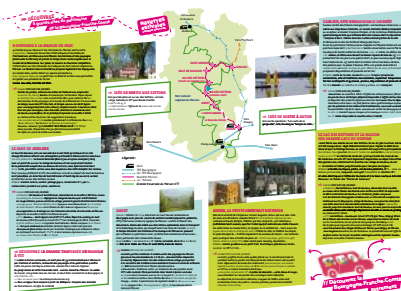
Le Parc, en lien avec le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et avec le soutien de l'ADEME et du FEDER, propose un service gratuit et indépendant auprès des particuliers pour leurs projets de rénovation et d'installation d'énergies renouvelables. Pour faire face à une augmentation de la demande suite à la mise en place de 2 plateformes expérimentales de rénovation de l'habitat sur la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan et sur le Pays Nivernais-Morvan, le Parc a renforcé son équipe en recrutant un nouveau conseiller Info énergie, Guillaume ECHAPPE, début juillet. N'hésitez pas à faire appel à l'Espace Info Energie et à relayer ce service.

Contact : Pascal AUBER, 03 86 78 79 12
courriel : pascal.auber@parcdumorvan.org

LA VIE DU PARC

LA NAVETTE TOURISTIQUE, C'EST REPARTI !

Pour la 4ème année consécutive, la navette touristique du Morvan des Sommets et des Grands Lacs du Morvan va arpenter les routes de notre beau territoire du 15 juillet au 28 août. L'itinéraire, les arrêts, les horaires et les jours de circulation (du vendredi au dimanche) restent inchangés par rapport à 2015. Ce sont déjà plus de 800 personnes qui ont emprunté cette navette au tarif très attractif de 1,50€ le trajet. Equipée d'une remorque pour le transport des vélos, cette navette de 26 places circule du 15 juillet au 28 août les vendredis, samedis et dimanches et dessert, au départ d'Autun, plusieurs sites touristiques : Anost, le Lac des Settons, le Saut de Gouloux, la Maison du Parc à Saint Brisson et Saulieu. Ce dispositif est financé par les 2 Conseils Départementaux de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, les Communautés de communes des Grands Lacs du Morvan et du Grand Autunois-Morvan et par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté qui, en appui de son Schéma de Développement Touristique, a engagé, depuis plusieurs années, une politique de soutien aux navettes estivales desservant les principaux sites touristiques de la région.



Contact : Marielle BONNET, 03 86 78 79 45 - courriel : marielle.bonnet@parcdumorvan.org

LA SITUATION AGRICOLE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Depuis de nombreuses années, le Parc cherche à rassembler les organisations professionnelles agricoles pour maintenir en Morvan une agriculture nombreuse, viable, respectueuse de l'environnement, des paysages et des hommes car c'est bien connu, l'union fait la force. C'est pourquoi, la commission agriculture du Parc rassemble régulièrement les différentes sensibilités du syndicalisme agricole, les élus et techniciens des Chambres d'agriculture pour convenir des priorités, des actions à mener sur le territoire du Morvan. Le renouvellement de la convention cadre entre le Parc et les 4 chambres d'agriculture a été discuté et adopté par le comité syndical du Parc le 30 juin dernier.

Elles font état des priorités suivantes :

- Le maintien d'un maillage d'exploitations sur l'ensemble du Morvan,
- L'accompagnement des systèmes d'exploitation pour relever les défis de l'agriculture morvandelle,
- Le soutien aux projets de diversification, de transformation,
- Le renforcement des démarches de promotion, de distribution et de commercialisation,
- Le soutien de démarches territoriales et collectives.

Contact : Marie-Amandine GIBOULOT : 03 86 78 79 24 - courriel : ma.giboulot@parcdumorvan.org

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU MORVAN, PARTENAIRE DES ÉCOLES

Depuis sa création, le Parc naturel régional du Morvan accorde une grande importance à la transmission pour favoriser l'appropriation du territoire par les citoyens de demain.

Créé en 2002, le programme Ecoles en Morvan, a permis de faire découvrir aux jeunes du territoire, la diversité d'un paysage riche et remarquable.

Fidèle à ses engagements et à ses valeurs, cette année encore le Parc a accueilli à Saint-Brisson 38 classes dans le cadre de ce dispositif. L'équipe d'animatrices se déplace également dans les établissements scolaires.

En 2015, se tenait également à Paris la COP 21, l'occasion pour le Parc de sensibiliser au dérèglement climatique. Le 11 Décembre 2015, date symbolique de la clôture de la COP 21, ce sont près de 160 enfants qui se sont retrouvés dans « leur » Maison du Parc pour présenter leur travail à leurs camarades. Mais, la Maison du Parc sert également de terrain d'expérimentation aux écoles situées hors du territoire. 25 classes de toute la région sont ainsi parties à la découverte des espaces naturels du Morvan pour apprécier les beautés et les richesses de ce territoire.

Contact : Colombe BAUCOUR : 03 86 78 79 42 - courriel : colombe.baucour@parcdumorvan.org

L'AGENDA DU PARC

- Soirée danse : samedi 23 juillet à la Maison du Parc
- Assemblée Générale IPAMAC : samedi 30 août au PNR des Monts d'Ardèche
- Commission Ressources Humaines : jeudi 1^{er} septembre à Saint-Brisson
- Comité restreint LEADER : jeudi 8 septembre à Château-Chinon
- 11^e Entretiens Bibracte-Morvan : jeudi 15 et vendredi 16 septembre à Bibracte
- Bureau du Syndicat Mixte : jeudi 15 septembre à Bibracte
- Commission Marque Parc : mardi 20 septembre à Paris
- Comité de programmation LEADER : jeudi 22 septembre à Château-Chinon
- Fête de l'Automne et des Associations : samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre à Saint-Brisson

Infos dans l'agenda sur ww.parcumorvan.org
Contact : 03 86 78 79 00 - courriel : administration@parcdumorvan.org

BOURGOGNE SÉMINAIRES

Depuis ce printemps, la Maison à Saint-Brisson fait partie du réseau Bourgogne Séminaires. Cette inscription permet de faire connaître l'offre proposée à Saint-Brisson pour l'accueil de séminaires, colloques... grâce à l'auditorium, les salles de réunions, le Bistrot du Parc et l'ensemble des infrastructures de la Maison du Parc. Infos sur : www.bourgogne-seminaires.com

Contact : Anne-Sophie GAMET, 03 86 78 79 57
courriel : anne-sophie.gamet@parcdumorvan.org

LES 11^e ENTRETIENS BIBRACTE-MORVAN

Regards croisés sur la recherche dans les Parcs naturels de Bourgogne-Franche-Comté, les 15 et 16 septembre 2016 au Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne.

La fusion des Régions de Bourgogne et de Franche-Comté fournit une opportunité de concertation accrue entre les gestionnaires d'espaces naturels et patrimoniaux de ce vaste espace. Dans cette optique, le Conseil scientifique du Parc propose de consacrer ces 11^e Entretiens à une rencontre des Conseils scientifiques et plus largement des scientifiques qui gravitent autour des trois Parcs naturels régionaux de Bourgogne-Franche-Comté (Ballons des Vosges, Haut-Jura et Morvan) et aussi du futur Parc National des Forêts de Champagne et Bourgogne. L'objectif est de partager l'expérience de chaque territoire en matière d'implication de scientifiques, d'identifier les recherches en cours ou envisagées qui pourraient bénéficier d'une mutualisation des approches, d'évoquer les modalités opérationnelles des futurs partenariats, notamment avec l'Université de Bourgogne-Franche-Comté.

Contact : Daniel SIRUGUE, 03 86 78 79 23
courriel : daniel.sirugue@parcdumorvan.org

UN NOUVEAU TOPOGUIDE DE PETITES RANDONNÉES

Un topoguide de petites randonnées du Morvan sera publié par les éditions Glénat dans la collection « le P'tit Crapahut » en 2017. Il présentera une trentaine de circuits en boucle assez faciles, pour un public familial, répartis en 5 grandes thématiques : l'histoire, les patrimoines culturels, les patrimoines naturels, l'eau et la montagne morvandelle. Une convention de partenariat sera signée avec le Parc.

Contact : Alain MILLOT, 03 86 78 79 16
courriel : alain.millot@parcdumorvan.org